

Nouvelles craintes pour les bahaïs d'Iran

« Défendre la laïcité, c'est déjà assez compliqué avec les trois grands monothéismes, n'allons pas, en plus, reconnaître le petit quatrième » est le raisonnement de bien des défenseurs de la laïcité lorsqu'ils sont aussi des athées. Parce que la religion bahaïe me paraît être la plus avancée vers la pacification religieuse, et parce que j'ai de nombreux amis dans la petite communauté bahaïe de France je fais connaître le plus possible le sort que subissent les bahaïs dans le monde, tout particulièrement dans leur pays d'origine, et je laisse mes destinataires juger de l'opportunité de s'en mêler ou pas.

Voici ce que vient de me communiquer une amie bahaïe :

Ils sont sept, cinq hommes et deux femmes. Leur détention provisoire dure depuis un an, en Iran. Leur seul tort : ils sont bahá'ís, fidèles d'une religion persécutée dans le pays. Aucune charge officielle ne leur a été signifiée mais la presse rapporte que le Parquet de Téhéran les accuse d'«espionnage au profit d'Israël». Il y a quelques jours, les services pénitentiaires ont rapporté à leurs familles l'accusation supplémentaire de «propagation de la corruption sur Terre». Les sept attendent leur procès. Leur avocate, le Prix Nobel de la paix Shirin Ebadi, n'a pas pu les rencontrer, ni avoir accès à leur dossier.

Elles s'appellent Fariba Kamalabadi et Mahvash Sabet. Ils s'appellent Jamaloddin Khanjani, Afif Naïmi, Saïd Rezaï, Behrouz Tavakkoli et Vahid Tizfahm. Le plus jeune a 37 ans, le plus âgé, 76. Ils sont psychologue, enseignante, industriels, ingénieur agricole, travailleur social et optométriste, tous Iraniens, de Téhéran. Six ont été arrêtés le 14 mai 2008 à l'aube, à leur domicile, la septième quelques mois plus tôt lors d'un séjour à Mashhad. Leurs crimes?

Officiellement, aucun. Mais l'Agence de presse des étudiants

ISNA, citant le Procureur général adjoint de Téhéran, accuse ces hommes et ces femmes d'«insulte au caractère sacré d'une religion», d'«espionnage pour Israël», de «propagande contre la République islamique». Depuis quelques jours, l'accusation supplémentaire de «propagation de la corruption sur Terre» a été transmise aux familles des détenus par l'administration pénitentiaire. Elle pourrait être comique si elle n'était glaçante : elle est passible de la peine de mort. Ils sont bien sûr innocents.